

ANNEXE 4

SYNTHESE DU MODE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA PREFIGURATION DECRET MAI 2019

Financement au titre du TARIF DE REFERENCE 21,50€ (1)	21.50* activité prévisionnelle – Participation des personnes
Financement au titre du tarif individualisé Exemple 23.00€ (2)	(23.00-21.50)* activité prévisionnelle
DOTATION GLOBALE = total (1) +(2)	Versée par 12ième
Financement complémentaire CNSA	Application des modulations positives aux heures réalisées au titre de la grande dépendance (GIR 1 et 2 et PCH supérieure ou égale à 180 heures mensuelles), des communes isolées, des dimanches et jours fériés. Un versement par subvention